



Port Autonome de San Pedro
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

LE DIRECTEUR GENERAL

San Pedro, le 23 / 07 / 21

NOTE D'INFORMATION	FOR GRH 064
N° 46 - L2021/DG /DAGR/DABS/SM	Indice 03

Objet : Avis d'Appel d'Offres

Conformément aux dispositions de l'article 64 du Code des Marchés Publics, le Directeur Général porte à la connaissance du public, que par insertion dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de Côte d'Ivoire N°1626 du mardi 20 juillet 2021, le Port Autonome de San Pedro (PASP) a procédé au lancement d'un (01) appel d'offres relatif aux travaux figurant dans le tableau ci-dessous :

N° AAO	TYPE DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	REMISE DES PLIS	OUVERTURE DES PLIS
T 466/2021	Travaux	Travaux d'aménagement du bâtiment de la capitainerie Port du San Pedro.	23/08/2021 à 09 h 00 mn	23/08/2021 à 09 h 30 mn

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré, contre paiement, à la Représentation Permanente du PASP sise à Abidjan ou à la Direction Générale du PASP sise à San Pedro, Zone Portuaire.

Pour toute information complémentaire et pour la consultation de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, veuillez accéder au site internet du PASP : www.sanpedro-portci.com ou contacter le Service Marchés du PASP –Tel : 27 34 71 72 00 – Poste 300 – Cell : 07 78 26 41 05, Fax : 34 71 72 15 , Email : ocaba@pasp.ci.


 Hilaire M. LAMIZANA

PJ : 01 avis d'appel d'offres

Tableau d’Affichage

- DG, Bât. des Acconiers, Capitainerie 3
- Terre-plein, Port de pêche 2
- CME, DSRPA 2
- Archives/chrono 2



ANNONCES DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS DES APPELS D'OFFRES NOUVEAUX



N° T 464/2021 (suite)

TRAVAUX DE REPROFILAGE LOURD ET TRAITEMENT DE POINTS CRITIQUES DE ROUTES EN TERRE DE LA RÉGION

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT
Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics.



N° T 465/2021

TRAVAUX DE REPROFILAGE LOURD DES PISTES VILLAGEOISES ET OUVERTURE DE VOIES DE LA COMMUNE

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE
Le présent appel d'offres est lancé par la Mairie de Buyo.

ARTICLE 2 : OBJET
Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de reprofilage lourd des pistes villageoises et ouverture de voies de la commune.

**ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ
ET ALLOTISSEMENT**
Les marchés sont passés sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en deux (02) lots.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT
Les marchés issus de cet appel d'offres seront financés par le budget 2021 de la Mairie de Buyo sur la ligne n° 9101/2220..

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par

une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant par lot fixé comme suit :

lot 1 : 600 000 F CFA;
lot 2 : 400 000 F CFA.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION
Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Mairie de Buyo
Services Financiers
B.P. 222 Buyo
Cel. : 08 59 90 30
voir M. EMOU ANOH Jérôme

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES
Les offres seront déposées au plus tard le 20 août 2021 à 10 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS
L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 20 août 2021 à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunions de la Mairie de Buyo.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS
Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES
Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT
Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics



N° T 466/2021

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE LA CAPITAINERIE DU PORT

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE
Le présent appel d'offres est lancé par le Port Autonome de San-Pédro (PASP).

ARTICLE 2 : OBJET
Le présent appel d'offres a pour objet les travaux d'aménagement du bâtiment de la capitainerie du port.

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en un (01) lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le budget 2021 du PASP, sur la ligne n°2323.

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 1 000 000 FCFA.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Direction Générale du Port Autonome
de San Pedro
Direction de l'Administration et de la
Gestion des Ressources Humaines
Département Acquisition des Biens
et Services
1^{er} étage de l'immeuble de
la Direction Générale
B.P 339/340 San Pedro
email : icamara@pasp.ci
Tél. : 27 34 71 72 07 - Poste 225
Cel. : 07 49 29 87 76
e-mail : icamara@pasp.ci
voir le Responsable
ou

ANNONCES DES MARCHÉS PUBLICS

AVIS DES APPELS D'OFFRES NOUVEAUX



N° T 466/2021 (suite)

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE LA CAPITAINERIE DU PORT

Direction Générale du Port Autonome de San-Pedro
Direction des Acquisitions, des Affaires Juridiques et de la Coopération
1^{er} étage de l'immeuble de la Direction Générale
Tél. : 27 34 71 72 00 - Poste 300
Cel. : 07 78 26 41 05
Fax. : 34 71 72 15
email : ocaba@pasp.ci
voir M. CABA Ousmane Souleymane

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 23 août 2021 à 09 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 23 août 2021 à 09 heures 30 minutes, dans la salle de conférences du Port Autonome de San-Pedro.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics.



N° T 467/2021

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN MOYENNE TENSION DANS LES QUARTIERS DE LA VILLE

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par la Mairie de Jacqueville.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux d'extension du réseau électrique en moyenne tension dans les quartiers de la ville.

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués en un (01) lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le budget 2021 de la commune, sur la ligne n°9103/2224.

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Économie et des Finances, d'un montant fixé à 675 000 FCFA.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Mairie de Jacqueville
Services Techniques
B.P. 217 Jacqueville
Tél. : 23 57 71 51
Cel. : 07 07 87 88 90 / 01 02 20 02 88
Voir M. DJETY Aimé Francis Boka

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 20 août 2021 à 10 heures 30 minutes, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9.

Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 20 août 2021 à 11 heures, dans les locaux de la Mairie de Jacqueville.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

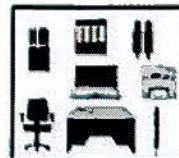
Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 120 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics.



N° F 147 / 2021

EQUIPEMENT EN MATÉRIELS BIOMÉDICAUX DU SERVICE D'OTO-RHINO LARYNGOLOGIE (ORL) DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE GAGNOA

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE
Le présent appel d'offres est lancé par le Conseil Régional du Gôh.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet l'équipement en matériels biomédicaux du service d'Oto-Rhino Laryngologie (ORL) de l'hôpital général de Gagnoa.

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont constituées en un (01) lot unique.